

Bonjour

J'ai lu avec attention votre courriel. Si la mesure est bien effective à compter du 1er juillet, un bilan sera dressé officiellement en juillet 2020. L'objectif premier, comme vous le savez, est de faire baisser le nombre de tués sur la route (3500/an) et d'harmoniser notre réglementation avec de nombreux autres pays européens comme l'Allemagne ou l'Italie...

Pour autant, nous sommes plusieurs parlementaires à solliciter une application plus en lien avec les caractéristiques des départements : le réseau costarmoricain n'est pas le même que celui des Hautes-Alpes. C'est un dossier en cours....

Bien cordialement

Yannick KERLOGOT

Député de la 4ème circonscription des Côtes d'Armor

Kannad Aodoù an Arvor

Commission Affaires culturelles et éducation